



Le Pays d'Aix se mobilise pour la *mobilité*



VOUS DÉSIREZ

FAIRE UN PETIT TRAJET

DANS VOTRE COMMUNE OU DANS LES ENVIRONS
voir carte du secteur au verso

VOUS DÉSIREZ

FAIRE UNE CORRESPONDANCE POUR ALLER PLUS LOIN ?



Où acheter son billet ?

À BORD DU VÉHICULE OU CHEZ
UN DÉPOSITAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS :

Gare routière d'Aix centre

Avenue de l'Europe
> 6h15 - 19h30
> Ouvert tous les jours

Jouques

Tabac Le Marigny
> 51 bd de la République
> 7h - 12h30 / 15h30 - 19h
> Ouvert tous les jours sauf
Dimanche après-midi et Lundi après-midi

Meyrargues

Tabac Loto
> 2 avenue de la République
> 7h - 12h15 / 15h - 19h
> Ouvert tous les jours sauf
Dimanche après-midi et Lundi

Payrolles-en-Provence

Tabac Cadeaux
> 37 avenue Charles de Gaulle
> 7h15 - 12h30 / 15h30 - 19h30
> Ouvert tous les jours sauf
Dimanche

Saint-Paul-lez-Durance

Tabac St Paul
> 75 grande rue
> 7h15 - 13h / 15h30 - 18h30
> Ouvert tous les jours sauf
Samedi après-midi - Dimanche

RÉSERVEZ VOTRE BUS

AU **09 70 83 0123**
(prix d'un appel local)

Appelez l'agent de réservation
de 8h00 à 18h00, tous les jours
sauf les samedis, dimanches
et jours fériés,

En dehors de cette plage horaire,
vous pouvez appeler le serveur téléphonique
au même numéro et laisser un message.

Avec la carte au verso, indiquez pour votre trajet :
• votre arrêt de départ
• votre arrêt d'arrivée
• votre heure souhaitée

Quand ce service fonctionne-t-il ?

Le bus à la demande fonctionne du lundi au samedi de 6h30
à 20h30, sauf les jours fériés.



Objets perdus

Union des Transporteurs de Provence
Tél : 04 42 87 05 84

BUS À LA DEMANDE

VAL DE DURANCE EST

JOUQUES • MEYRARGUES • PEYROLLES-EN-PROVENCE • ST PAUL-LEZ-DURANCE

VALABLE À PARTIR DE MARS 2016

Je me déplace
sur un simple
coup de fil

RÉSERVATION JUSQU'À
2h
AVANT



09 70 83 0123
(prix d'un appel local)

RÉSERVATION
DU LUNDI AU VENDREDI DE 6H À 18H

MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE
PROVENCE

PAYS D'AIX

À CHACUN SA
Mobiliberté
Toutes les infos sur www.paysd Aix.fr / www.epilote.com

Comment ça marche ?

RÉSERVEZ VOS DÉPLACEMENTS
PONCTUELS ALLER ET RETOUR EN
DONNANT RENDEZ VOUS AU MINIBUS.



09 70 83 0123
(prix d'un appel local)



Indiquez votre arrêt
de départ et l'horaire
souhaité.



Indiquez votre arrêt
de destination

Les trajets sont possibles de point d'arrêt à point d'arrêt
à l'intérieur du secteur*.

Attention
Les horaires
souhaités sont
modulables en fonction
des demandes déjà
enregistrées. Pour un
départ entre 7h00 et
9h00, réservez la
veille entre 8h
et 18h00.

Le délai de
réservation avant le
déplacement prévu est
de **2 heures au minimum** et
jusqu'à 15 jours au maximum.
Vous pouvez réserver plusieurs
déplacements en même
temps : aller et retour
ou déplacements
quotidiens.

Plus je
réserve à
l'avance, plus
j'ai de chance
d'avoir l'horaire
souhaité.

Présentez vous
5 minutes à l'avance
au point de rendez vous.
+
Pensez à annuler votre
réservation si vous ne
pouvez pas effectuer
votre déplacement.



Question
timing

*Les personnes à mobilité réduite dûment accréditées peuvent être prises
en charge de porte à porte. Vous pouvez vous renseigner et télécharger
le dossier sur lePilot.com rubrique Accessibilité.

Combien ça coûte ?

À partir du 1^{er} septembre 2016



Ticket unité
1,20 €



Ticket 2 voyages
2,10 €



Ticket 10 voyages
8 €

Les trajets Bus à la demande

sont inclus dans les abonnements Pass Provence



Abonnement
tout public
Mensuel : 27 €*
Abonnement
Jeune+ (moins de
26 ans) : 100 €*
* (+ frais de création de carte, valable 8 ans : 5€)

Abonnement
tout public
Annuel : 260 €*
Abonnement
Merveil (plus
de 70 ans) : **gratuit***

Extraits du règlement :

- nombre de trajets limité à 24 par semaine et par famille
- intervalle minimum entre deux trajets : 30 minutes
- quand le trajet est possible par une ligne de car ou de bus
dans un intervalle de 30 minutes avant ou après,
la réservation du bus à la demande n'est pas possible.

INFORMATION VOYAGEURS
ET RÉSERVATION

09 70 83 0123

Service gratuit
+ prix appel

Allez plus loin avec le même ticket !

AVEC LE BUS À LA DEMANDE,
REJOIGNEZ UNE DES 27 LIGNES
RÉGULIÈRES DE CAR ET POURSUIVEZ
VOTRE TRAJET D'UN BOUT À L'AUTRE
DU PAYS D'AIX !



Complémentaire au Bus à la demande, les lignes régulières
relient toutes les communes du Pays d'Aix à Aix en Provence.

LE PASS PROVENCE

est accepté sur toutes les lignes de Pays d'Aix
Mobilité, ainsi que sur Aix en Bus, Gardanne en Bus
et Pertuis en Bus. Les abonnements tout public ont aussi
la correspondance gratuite avec les Bus de l'Étang.
De plus, vous pouvez emprunter certaines lignes Cartraize à
L'Étang du Pays d'Aix (Ligne 51...)

Très facilement, vous pouvez PASSER D'UN VÉHICULE
À L'AUTRE AVEC LE MÊME TICKET, dans la limite
d'une heure entre deux validations.